



## Vol dans un vestiaire de discothèque

Par **mlanie**, le **09/05/2010** à **09:12**

Bonjour,  
Lors d'une soirée en discothèque, j'ai laissé mon sac à main aux vestiaires (celui-ci est obligatoire et payant )  
Je ne l'ai pas récupéré car il a été volé. Sur les caméras de surveillance, nous voyons le vol. La réceptionniste l'a mis sur le comptoir et il a été volé.  
J'ai donc porté plainte au commissariat. L'enquête a eu lieu mais ils n'ont pas pu identifier la personne.  
Le gérant de la discothèque m'a dit qu'il ferait "marcher" son assurance. Je l'appelle régulièrement mais je tombe très souvent sur son répondeur mais il ne me rappelle pas. Le vol date d'avril 2009 et je ne suis toujours pas remboursé (même pas du vestiaire !!!)  
Puis-je "réclamer" quelque chose ? Lorsque le vestiaire est payant, sont-ils responsables de nos affaires ?  
merci pour votre réponse  
mlanie